

La brillante dynamique des pionniers

« 1979, rue Émile Zola, à Lyon... une première lumière s'allume, puis d'autres, beaucoup d'autres... »

Le Plan Lumière, qui ne sera baptisé ainsi qu'en 1989, a commencé à briller pour la ville et pour la vie. »

Ainsi commence le livre *Light is Life!*, édité en 2007 par l'architecte lumière Alain Guilhot. Son sous-titre : *Les chemins de la lumière. Plusieurs dynamiques pionnières les ont empruntés pour construire les fondements d'un patrimoine lumière qui, associé à la Fête des Lumières, fait aujourd'hui briller Lyon en France et dans le monde.*

À la fin des années 70, le stéphanois Alain Guilhot a choisi Lyon et la rue Émile Zola pour esquisser, déjà avec l'aide de Michel Bouit, alors responsable de l'« Éclairage public » de la ville, ce qui allait devenir un plan lumière. Son objectif ? Redynamiser, le soir venu, l'activité économique de la Presqu'île. Son originalité ? Grâce au développement des techniques d'éclairage indirect intégré aux bâtiments, créer une perception différente de l'architecture, avec plus de contraste, plus de tendresse et plus de poésie.

« DESSINE-MOI LA VILLE LA NUIT »

En 1989, Henry Chabert, adjoint à l'Urbanisme auprès de Michel Noir, alors maire de Lyon, ne souhaitait plus « une ville éclairée avec les mêmes équipements que ceux utilisés pour les autoroutes ». Il passa commande à Alain Guilhot, pour qui « la technique doit apporter au poétique la maîtrise et la pérennité », du tout premier Plan Lumière (nom inventé par Lyon), en lui demandant : « Redessine-moi la nuit ! »

Tout d'abord, Alain Guilhot développe les vertus de la mise en lumière de plusieurs sites : rue de la République, rue Mercière, le siège d'EDF, le Comptoir lyonnais d'électricité du Groupe Sonepar, le Printemps, des banques... Le soutien des principaux élus de la capitale des Gaules, acquis dès le début des années 1990, permet de concevoir, en collaboration tout d'abord avec Michel Bouit, puis avec Antoine Bouchet et Jacques Fournier, responsables du service éclairage public de la ville, le fameux Plan Lumière de Lyon qui fait aujourd'hui référence dans le monde.

« RESPIRATION LUMIÈRE »

En octobre 1999, la revue *LUX* a publié une édition hors-série, à l'occasion de la première décennie du Plan Lumière, dans laquelle sont intervenus 5 pionniers : Henry Chabert, Alain

Guilhot, Michel Bouit, Robert Durdilly et Roger Monnami. Jacques Darmon, rédacteur en chef, y expliquait : « Les techniques d'éclairage indirect intégrées aux bâtiments et sous trottoirs ont permis une perception différente de l'architecture avec plus de contrastes, mais aussi plus de tendresse et de poésie, la lumière pouvant "réveiller et révéler" le patrimoine. Ce concept, ainsi que l'écriture lumière qui en découle, se sont imposés peu à peu. L'évolution des techniques des fabricants, la miniaturisation des projecteurs, l'élargissement du panel des températures de couleurs des sources, ont ainsi permis aux "peintres de lumière" de disposer de "pinceaux" nouveaux, pour faire acte de création. De plus, l'évolution des mentalités des acteurs de la ville, mais aussi (et surtout) des habitants, a autorisé la poursuite et l'amplification des actes de conception lumière, en intégrant la couleur et en apportant la dynamique : la "respiration lumière", concept créé par Alain Guilhot, était née. »

« Le Plan Lumière de Lyon s'est ainsi très logiquement inscrit dans le cycle évolutif permanent de la ville », soulignait quant à lui Michel Bouit. Déjà, cette action volontaire, faisant de l'éclairage urbain une composante à part entière de la politique lyonnaise en matière d'urbanisme, place la ville parmi les précurseurs ayant développé une conception innovante de l'utilisation de la lumière dans la cité par une dimension artistique, festive et identitaire. Cette démarche s'est traduite par la mise en valeur du paysage nocturne se conjuguant avec une recherche toujours plus poussée de sécurité, de fonctionnalité et de confort visuel, le tout ayant pour ambition la qualité de vie de ses habitants.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Cette volonté a été notamment appuyée par des conventions cadres « Ville de Lyon-EDF », en complément du contrat de concession

Écriture urbaine, la lumière doit répondre à deux axes de recherche : poétique et technique.

Alain Guilhot

portant sur le service public de la distribution d'électricité¹. Au-delà d'un simple éclairage systématique du patrimoine lyonnais, « c'est une véritable philosophie de la lumière qui, progressivement, a été élaborée », se félicitait Robert Durdilly, qui a largement contribué au déploiement du Plan Lumière de Lyon en tant que directeur du centre EDF-GDF Services de l'époque. À partir de son savoir-faire, la ville a vu l'opportunité d'exporter ses compétences nouvelles dans un domaine associant architecture, urbanisme, sécurité urbaine... « Nous nous y sommes tout naturellement associés, dans un souci de développement et de rayonnement international de Lyon. » C'est ainsi que Robert Durdilly s'est passionné pour les mises en lumière du Palais de l'Ermitage à Saint-Petersbourg, du Castillo del Morro à La Havane et de l'ancienne messagerie maritime à Ho Chi Minh Ville (ex-Saïgon). Parallèlement, il a tout autant participé à la réussite du Festival Lumière.

« Il est indéniable que ces opérations ont favorisé le rayonnement international de Lyon », se félicitait aussi Roger Monnami, alors PDG du CLE (Comptoir Lyonnais d'Électricité Groupe Sonepar), en considérant que, « qui mieux qu'un distributeur de matériel électrique pouvait prétendre accompagner le Plan Lumière ? » Citons notamment la convention signée, le 2 septembre 1999, par François Roussely, alors président d'EDF, et par Raymond Barre, alors maire de Lyon. ■